

REVIT architecture projet pilote

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le participant doit être capable d'être opérationnel sur logiciel Revit architecture à partir d'un cas concret.

Public :

Professionnels du BTP et de l'urbanisme :

Architectes, maîtres d'œuvre, architectes paysagistes, projeteurs, techniciens du bâtiment, ingénieurs, géomètres, urbanistes, bureaux d'études, entreprises (Electricité, maçonnerie, plomberie, menuiserie ...), promoteurs.

Durée :

5 jours 3 +2 jours Soit 35 heures de formation

Horaires (09h00 – 17h00 dont 1h00 de pause déjeuner)

Lieu du stage :

Sur site client ou en centre de formation

Connaissances requises :

Connaissance des fonctions de base de Revit architecture, ainsi que de la maîtrise d'œuvre du bâtiment.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Mise en situation par la saisie de projet sur poste individuel.

Pour bénéficier d'un meilleur accompagnement individuel nous limitons le nombre des participants

Evaluation :

Etudes de cas, Questions / Réponses.

Documents fournis :

Supports de cours sous forme de fichiers numériques.

Validation:

Attestation de présence.

Programme de formation

PRELIMINAIRES

- Révisions et reprises des points bloquants

PRESENTATION DU PROGRAMME

- Présentation d'un scénario de projet (création d'un modèle à partir d'un cas concret)
- Cahier des charges / exigences / contraintes
- Mise en place des acteurs / rôles / Délais
- Distribution des fichiers ou et liens ressources.

PRODUCTION DU PROJET

- Mise en place d'un environnement de travail depuis un gabarit pré existant ou création d'un gabarit
- Construction d'une maquette numérique avec utilisation de l'ensemble de outils étudiés lors du module Revit initiation
- Intégration des données dans la maquette numérique
- Création de nomenclatures
- Création de familles in situ
- Création de familles

- importation de familles depuis plateformes collaboratives
- Mise en place d'outils collaboratifs
- Production de différents documents sous forme d'impression, tableurs ou sous formats autres.

DEMANDE COMPLEMENTAIRES

- Ajout de nouveaux éléments ou variantes sur le programme initial
- Cahier des charges nouvelles exigences.

CORRECTION

- Réaction à chaud retour d'expérience
- Correction des erreurs
- Amélioration
- Tour de table

Remarque : Ce programme de formation peut évoluer en fonction des différents utilisateurs. Dans la mesure du temps disponible, des points particuliers pourront être étudiés dans le cadre des spécificités métier.